

L'avenir du câble : plus de synergies entre les différents acteurs ?



Le 23 octobre dernier, l'AAC (Association des Antennes Collectives) a organisé, au centre Arca (Bertrange), une table ronde, pour ses membres, les administrations communales et les bureaux d'étude afin de présenter les évolutions du câble et de débattre sur les opportunités que cette technologie offre aux consommateurs de télécommunications et de jeux vidéos en réseaux.

Les nouveaux défis du câble

Avec 140 000 foyers connectés, le Luxembourg fait partie des pays d'Europe les plus câblés. La supposée concurrence de la technologie satellitaire qui s'est installée dans les années 80, a finalement permis aux antennes collectives d'augmenter leur panoplie de chaînes proposées et d'améliorer la qualité des images distribuées pour proposer de la HD.

Aujourd'hui, un nouveau défi se présente aux câblo-opérateurs : identifier les risques mais aussi le potentiel de la fibre optique et de la technologie mobile de la quatrième génération, la 4G (dite technologie LTE (Long Term Evolution)) qui est déjà disponible depuis le mois de juillet au Luxembourg et permet un accès très rapide à internet en mobile.

« Depuis l'annonce du plan national du ultra haut débit, les antennes collectives ont réussi, en 2 ans, à proposer l'internet à 120Mbit/s à plus de plus de 100.000 ménages à des tarifs très compétitifs et sans créer des chantiers incommodes » rappelle Paul Denzle, Président de l'AAC. « D'ailleurs, le nom association des antennes collectives est dépassé, association des câblo-opérateurs serait plus approprié. » ajoute-t-il.

Grâce à la fibre optique, il est possible d'utiliser simultanément une multitude d'applications à haut débit. La stratégie nationale pour les réseaux à ultra-haut débit vise à équiper chaque ménage de la fibre optique (FTTH – Fiber to the Home) d'ici 2020. « Pour avoir une vue plus exacte des attentes et propositions des différents acteurs, le Ministre de l'Economie et moi-même avons demandé à un cabinet de consultants de réaliser une étude de marché du secteur. Cette étude sera présentée dans quelques semaines » explique François Biltgen, Ministre des Communications et des Médias. Monsieur Carsten Engelke, Directeur technique de l'association des câblo-opérateurs allemands, quant à lui, précisé qu'il faut considérer la demande dans sa globalité. Les vitesses d'accès au haut débit varient selon les profils des utilisateurs. (Le graphique ci-après illustre cette évolution des besoins.)

Davantage de synergies et de concentration sur sa spécialité

De même, le Président de l'AAC a souligné la question de la rentabilité de cet investissement pour équiper tous les ménages en ces temps de crise. Les câblo-opérateurs ont déjà posé l'infrastructure et il serait facile d'en tirer profit en cherchant des synergies. Le Ministre partage cette vision et pense que la taille du pays ne permet pas une dilution des moyens. Il lance un appel à tous les acteurs pour qu'ils se concertent et trouvent des synergies.

Monsieur Jean-Claude Bintz, entrepreneur avec un passé fortement ancré dans les télécommunications mobiles, a ajouté qu'en plus des synergies les acteurs devraient se concentrer davantage sur leur spécialité afin d'offrir à leurs clients un service de qualité.

Les droits d'auteurs régleront le marché

Le client recherche la plus grande variété de contenu au meilleur rapport qualité/prix. Du fournisseur de télévision au fournisseur de communication à large bande : comment l'industrie du câble va-t-elle évoluer ?

« Ce sont les droits d'accès aux contenus qui régleront le marché » tel est l'avis de Jean-Philippe Boever. Les technologies offrent des possibilités illimitées, encore faut-il avoir les droits pour accéder aux données. Un marché commun des droits d'auteur s'impose pour éviter la piraterie et pour être en mesure d'offrir des systèmes d'accès modulables à des prix compétitifs aux productions audio-visuelles. Le Ministre Biltgen a soutenu le propos en évoquant également le défis pour un petit pays, tel que le Grand-Duché, de s'imposer face à des marchés plus importants.

Annexes :

- Qui est l'AAC ?
- Historique
- Présentation des intervenants
- Graphique

ANNEXES

Qui est l'AAC ?

L'Association sans but lucratif des Antennes Collectives (AAC) est un groupement d'intérêts du secteur de télédistribution au Grand-Duché de Luxembourg. Les membres sont :

- des sociétés commerciales ;
- des administrations communales ;
- des antennes collectives a.s.b.l.

L'AAC représente à ce jour environ 120 000 foyers qui sont abonnés aux infrastructures câblés de ses membres. Ceci correspond à un taux de 84% environ des foyers câblés (143 000 au total) et environ 60% du nombre total des ménages dans le pays (c'est-à-dire 200 000).

Historique

Jusqu'au début des années 80, très peu de programmes de télévision étaient disponibles en Europe. Les petits états comme ceux du Benelux avaient, à cause de la multitude des langues parlées par leurs habitants, un besoin plus accru dans le choix des programmes disponibles. Le câble était à cette époque le moyen le plus simple et le moins onéreux pour capter un maximum de chaînes. Avec l'arrivée de la technique satellitaire, le bouquet de chaînes proposé s'est encore développé. La technologie HDTV est actuellement la meilleure sur le marché

Ces dernières années, des services IPTV (Internet Protocol Television) ont commencé à voir le jour et la consommation de médias et de jeux vidéo en réseau semble quasiment insatiables. La fibre optique est ainsi devenue indispensable pour pouvoir projeter simultanément des images de qualité HDTV sur plusieurs téléviseurs et « displays » d'un même ménage.

Présentation des orateurs

Paul Denzle fait partie du Conseil d'Administration de l'Association des Antennes Collectives asbl (AAC) depuis plus de dix ans. Depuis l'année 2011, il occupe la fonction de Président de l'AAC. Sur le plan professionnel, Paul Denzle a rejoint, en 1991, l'entreprise familiale Eltrona Interdiffusion S.A., une société de télédistribution luxembourgeoise, créée en 1969. Paul Denzle est aujourd'hui administrateur des différentes sociétés du groupe.

A part sa fonction dans l'AAC, Paul Denzle représente également son employeur dans les conseils d'administration de l'OPAL (Association des Opérateurs en télécommunication alternatifs ; affiliée à la Confédération Luxembourgeoise de Commerce) et FDI (Fédération des Intégrateurs en télécommunication, informatique, multimédia, sécurité ; affiliée à la Fédération des Artisans).

Jean-Philippe Boever a travaillé pour le secteur bancaire, l'industrie lourde et des médias internationaux. Doué pour le non-conformisme, à l'aise dans un certain nombre de langues et sur tous les coins de la planète, Jean-Philippe a une approche très ouverte qui sort des sentiers battus pour répondre aux attentes de ses clients. En 2002, il fonda Eolis Media Company spécialisée dans

le contenu, les médias et les télécommunications afin de se battre contre le conformisme des entreprises et d'offrir à ses clients une nouvelle vision sur leur organisation et leur business. Jean-Philippe a conseillé des clients, ou endossé des fonctions, dans des domaines variés allant du droit au marketing, de la stratégie de changement / gestion de projet à la communication en passant par le lancement international d'affaires.. En plus de ses activités de conseils, Jean-Philippe développe ses propres projets de TV et Web 2.0 et donne des cours sur le e-commerce à l'Université de Luxembourg depuis 2002.

Jean-Claude Bintz a travaillé 20 ans dans les finances et les médias suivi de 15 autres années dans les télécommunications. Il a créé avec succès plusieurs sociétés sur le marché luxembourgeois dont deux opérateurs de téléphonie mobile (Tango et VOXmobile).

Après avoir vendu sa participation dans VOXmobile, Jean-Claude Bintz décida de devenir indépendant et de créer sa propre structure : LAKEHOUSE S.A., une société d'investissements et de conseil en communication et en développement d'entreprises.

Jean-Claude Bintz est le co-fondateur et administrateur de STING S.A. , une société de participation financière spécialisée dans l'investissement et l'accompagnement actif de projets de développement, de transmission et de succession d'entreprises luxembourgeoises.

Après ses études en télécommunications à l'Université Gerhard Mercator de Duisburg (D).Carsten Engelke a travaillé non seulement pour Ericsson dans le département des systèmes GSM, mais aussi pour l'Institut Fraunhofer (FhG), Duisburg dans le domaine des circuits et systèmes micro-électroniques. En 1996, Carsten rejoint URBANA Télécommunications, un câblo-opérateur à Hambourg, où il crée des services interactifs basés sur les réseaux de télévision par câble. Il participe également au développement de produits stratégiques dans différents organismes internationaux de normalisation. Ses métiers de base sont l'Internet, la diffusion vidéo numérique et les services de télécommunication.En 1999, Carsten intègre Tele Columbus Holding Hanovre où il se fait nommer au poste de directeur de projet en charge du développement du service Triple Play. De 1999 à 2002, lors des réunions du G8, il est l'un des dix représentants de l'industrie pour la sécurité dans le cyber espace.De nos jours, il participe encore à des réunions d'experts de la Commission Européenne.Depuis 2003, Carsten est directeur technique pour l'Association des câblo-opérateurs allemands (ANGA). Il est responsable du programme technique de l'ANGA Cable Show. Enfin, il préside différents groupes de travail importants pour l'organisme de régulation allemand.

Communiqué de presse, le 26 octobre 2012
Source : <http://www.gemengen.lu>